

LOCATION PAR L'ÉTAT DU DROIT DE CHASSE SUR SON DOMAINE PUBLIC FLUVIAL JUSQU'AU 30 JUIN 2028

Réseau hydrographique : L'Arroux

Lot : A2

Limite amont : pont de Rigny-sur-Arroux (face aval)

Limite aval : confluence avec la Loire à Digoin

Communes : RIGNY-SUR-ARROUX, DIGOIN, LA-MOTTE-SAINT-JEAN

Longueur approximative : 9500 mètres

